



Chapitre 1 : Règles de base

Le présent règlement s'appuie sur les recommandations SUP RACE de la Fédération Française de surf.

Article 1 : Définitions

La **NORMANDIE TRANSPADDLE** se déroule sur le domaine maritime du canal de Caen-Ouistreham. Le principe de cet événement est une confrontation directe de plusieurs compétiteurs sur le canal reliant Caen à Ouistreham sur deux épreuves au choix :

- la **TRANSPADDLE CLASSIC** : une course solo de Caen à Ouistreham ou inversement (downwind) d'une distance de 12.6 km (+1 de dégagement).
- la **TRANSPADDLE RELAI** : une course en équipe de 3 avec environ 4 kms par personne à parcourir. Même départ et parcours que la **TRANSPADDLE CLASSIC** mais deux points de relai situés à Beaugard et Bénouville.

Nouvelle épreuve cette année le samedi 3 juin 2017, sans obligation de participation à la Longue Distance du dimanche 4 juin 2017.

- la **SUP VIVOR** : une course en équipe de 4 personnes sur RED PADDLE DRAGON. L'équipe qui terminera première de ce challenge devra ensuite s'affronter en solo pour déterminer qui sera le grand vainqueur. Le matériel sera fourni par l'organisation.

Chapitre 2 : Matériels

Article 2 : Planches autorisées en compétition

Tous les types de planches de Stand Up Paddle, sont autorisés. Les dérives foil sont interdites.

Toute propulsion autre que la pagaie simple sera interdite. Il est interdit de ramer en position assis ou à genoux. En cas de chute, il n'est autorisé que 5 coups de pagaie dans ces positions.

En fonction des conditions de course, le Comité de course arrêtera les modalités de pénalités infligées.

Chapitre 3 : Conditions de participation

Article 3 : Principe général

Par principe, La **NORMANDIE TRANSPADDLE** est ouverte à tous les compétiteurs sans restrictions d'âge à partir de la catégorie définie par le « Règlement Stand Up Paddle Race 2017 ».

Pour l'épreuve **TRANSPADDLE SOLO** à partir de la catégorie cadets (15-16 ans) avec une autorisation parentale obligatoire.

Pour l'épreuve **TRANSPADDLE RELAI** à partir de la catégorie benjamin (11 -12 ans).

Pour l'épreuve **SUP VIVOR** à partir de la catégorie benjamin (11 -12 ans).

L'autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.

Article 4 : Licence FFS

La **NORMANDIE TRANSPADDLE** est soumise aux principes généraux d'organisation d'événements sportifs. LINE UP 14 a souscrit une assurance en Responsabilité Civile spécifique pour la manifestation.

Les compétiteurs non licenciés (FFV ou FFS) doivent présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du Stand Up Paddle en compétition datant de moins de 3 mois, à la date de l'épreuve 4 juin 2017).

Article 5 : Inscriptions des compétiteurs

Les compétiteurs doivent avoir fourni le dossier d'inscription complet comprenant :

- Le bulletin d'inscription dûment complété, daté et signé.
- Le certificat médical (-3 mois à la date de l'épreuve) si non licencié.
- L'autorisation parentale si mineur
- Le règlement WEEZEVENT

Chapitre 4 : La sécurité

Article 6 : Equipements des compétiteurs

Le leash est obligatoire quelque que soit la distance parcourue.

En-dessous d'une température d'eau à 12°, le port d'une combinaison au moins de type « short john », sera obligatoire.

Le port du gilet de flottaison ou combinaison néoprène est fortement conseillé.

Les compétiteurs doivent obligatoirement porter des dossards numérotés (numéro de dossard bien visible sur le torse).

Article 7 : Zone de course

La zone de course est définie par l'organisation et validée par le Comité de course¹. Elle est balisée par des bouées ou des points caractéristiques facilement identifiables. Elle s'étend de Caen à Ouistreham ou l'inverse en fonction du sens du vent (downwind), le choix définitif du parcours se fera au plus tard la veille du départ.

Article 8 : Principes généraux de courses

a) Aide extérieure :

Toute aide extérieure (ravitaillement, coaching, orientation) est interdite pendant la course sauf autorisation spécifique du Comité de course.

b) Devoir d'assistance mutuelle

Chaque concurrent doit porter assistance à toute personne en difficultés.

En fonction des situations, le Comité de course pourra apporter une compensation de temps aux compétiteurs ayant porté assistance à un concurrent en difficulté. Le compétiteur sera alors reclassé en fonction de ce bonus de temps.

c) Comportement des compétiteurs :

Les compétiteurs ne doivent pas avoir de gestes antisportifs lors de l'événement ou de paroles déplacées, sur les lieux de la compétition à l'encontre de qui que ce soient : concurrents, officiels, spectateurs, organisateurs,....

Toutes infractions entraîneront le déclassement du compétiteur fautif et éventuellement, la saisie de la Commission de discipline compétente.

Les compétiteurs ne doivent pas abandonner de déchets dans l'eau ou sur terre (emballages, nourriture,....).

Tout compétiteur qui ne peut terminer la course pour quelques raisons que ce soit, doit rejoindre une zone d'abri, ou faire appel à un bateau suiveur. Il doit obligatoirement prévenir l'organisateur (arrivée) par quelque moyen que ce soit (téléphone, VHF Canal sera précisé lors du brief de course)

Article 9 : la répression de l'alcoolisme dans une enceinte sportive

Interdiction d'accès à la **NORMANDIE TRANSPADDLE** à toute personne en état d'ivresse et d'introduction de boissons alcoolisées au sein de la course.

Chapitre 5 : L'organisation de l'épreuve

Article 10 : Le Comité de « course »

a) Composition du Comité de course¹ :

Ce Comité de course se compose au minimum de :

- Un représentant de la ligue

- un responsable de l'organisation, ou de son représentant désigné au préalable
- deux juges arbitres chronomètres,
- un responsable sécurité de la manifestation,
- un représentant des compétiteurs

b) Rôle du Comité de course :

Le Comité de course a pour rôle de :

- Organiser la compétition en tenant compte des règlements en vigueur, des conditions générales de courses et de sécurité,
- Superviser le déroulement de la manifestation conformément au cahier des charges de la Fédération Française de Surf,
- Etablir les classements dans les différentes catégories : chronométrage,....

Article 11 : Procédures de départs et d'arrivées

Le départ se fera en fonction de l'épreuve. Les horaires définitifs seront communiqués au plus tôt aux concurrents par tous moyens (facebook, twitter, internet, mails)

Les lignes de départs ou d'arrivées seront matérialisées par des supports visuels : drapeaux, oriflammes, bouées,....

Pour les départs, des signaux sonores et visuels de décompte du temps (1 mn, 30s,...) seront mis en place :

- 1 mn avant le départ : drapeau ou disque bleu + 2 coups de trompe courts rapprochés + indication sonore,
- 30 s avant le départ : drapeau ou disque jaune,
- Départ : Décompte sonore du temps (10 dernières secondes), drapeau ou disque vert + signal sonore long.

L'organisateur met en place des moyens de retour vers la ligne de départ ou inversement afin de permettre aux participants de rejoindre leur véhicule.

Respect des procédures de départ

La ligne de départ ne doit pas être franchie dans la dernière minute précédant celui-ci (dès que le drapeau ou disque bleu est mis en place).

Tout compétiteur franchissant la ligne avant le signal de départ sera pénalisé de 30 secondes sur son temps de parcours.

Article 12 : Les parcours

Le parcours sera matérialisé par des bouées, ou des marques naturelles. Il comportera aussi des contrôles de passage, d'autres contrôles seront disposés sur le parcours pour assurer la sécurité de l'épreuve et sa régularité.

Article 13 : Affichages obligatoires

Toutes les instructions de course (modalités de départs et d'arrivées, parcours, signaux sonores et visuels,...) seront affichées sur un panneau prévu à cet effet, et placées de façon à pouvoir être consulté facilement par les compétiteurs.

Toute modification de course pour quelque raison que ce soit, décidée et validée par le « Comité de course » fera l'objet :

- d'annonces sonores
- d'un affichage immédiat sur le panneau d'affichage prévu.
- un briefing de pré course sera donné à 18h le 03 juin 2017.

Article 14 : Le chronométrage

La **NORMANDIE TRANSPADDLE** sera chronométrée, mais le classement sera effectué exclusivement sur l'ordre d'arrivée des concurrents.

Les temps, sauf problème technique, seront toujours issus du même chronomètre.

L'arrivée est considérée quand le corps du compétiteur franchit la ligne d'arrivée. Les heures d'arrivées seront relevées par le comité de course, le temps de course en sera déduit par rapport à l'heure officielle de départ.

Article 15 : les moyens de sécurité mis en œuvre par l'organisateur

S'agissant d'une course en eau calme, LINE UP 14 mettra en place un bateau pour 15 participants conformément aux recommandations en vigueur (Affaires Maritimes / Police Fluviale).

Chapitre 6 : Conditions générales d'organisation

Article 16 : Droits d'exploitation

ABRIFÊTE est le seul propriétaire du droit d'exploitation de la **TRANSPADDLE**. Le seul fait de s'engager et de signer le présent règlement autorise l'association LINE UP 14 à utiliser l'image des concurrents à toutes fins de communication.

Article 17 : Arrêt immédiat et retour immédiat à terre de tous les compétiteurs

Toute interruption de course avec retour immédiat des compétiteurs à terre sera signalée par des coups de trompes répétés et le drapeau rouge.

Chapitre 7 : Les classements de la Longue Distance

Article 18 : Affichage des résultats et classements des épreuves

Le classement de l'épreuve est jugé sur l'ordre d'arrivée des concurrents sur la ligne d'arrivée.

Plusieurs classements seront promulgués :

- Classement scratch **TRANSPADDLE SOLO + RELAI**.
- Classement féminine Scratch **TRANSPADDLE SOLO**.
- Classement 12.6 **TRANSPADDLE SOLO**.
- Classement 14 **TRANSPADDLE SOLO**.
- Classement scratch **RELAJ TRANSPADDLE**.
- Classement moins de 18 ans **TRANSPADDLE SOLO**.

L'organisation se réserve la possibilité de mettre en avant d'autres types de classements. LINE UP 14 affichera les résultats et classements des courses sur le panneau d'affichage officiel prévu à cet effet à l'issue des courses. La remise des prix se fera à l'issue des épreuves. De nombreux lots seront distribués. Certains seront attribués aux 3 premiers de chaque catégorie, les autres seront attribués par tirage au sort.